

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [gignacst-csspo-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/9062a004f6f3f66210ab9c02)

<https://www.cadre21.org/membres/9062a004f6f3f66210ab9c02>

Date d'obtention : 2025-03-21 18:54:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Identifier la situation (Qui signale? Recueillir les informations.)
- Évaluer l'incident (Questions, grille d'évaluation, identifier les personnes et le type de contenu)
- Vérifier l'information (Qui est au courant ou impliqué? Remplir la grille avec eux pour vérifier l'information)
- Déterminer l'intervention (malveillant=contacter le service de police) (impulsif=discussion, si possession confisquer téléphone et contacter policier)
- Acte malveillant (contacter le service de police, signalement DPJ)
- Assurer un suivi (Soutenir et accompagner)(action de prévention)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Écouter et rassurer le jeune sur la démarche. Ne pas forcer si le jeune ne collabore pas et contacter les policiers qui prendront le relai. S'il n'a pas de contenu partagé, on met fin à l'intervention. Si les photos sont envoyés à un adulte ou qqn d'externe, référer aux policiers. Lorsque malveillant, on confisque le téléphone et on communique avec le service de police qui prendra la situation en charge.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pas toujours facile de distinguer les actes impulsifs des actes malveillants. La distinction est essentiel pour avoir la bonne approche et faire la bonne intervention.